



ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE

DES CONCLUSIONS EN ROUES-LIBRES

Alors que le cap avait été fixé par le Président de la République :



« Nous nous devons des changements radicaux.

La procédure pénale d'abord. »

« Vous continuez à vous épuiser à respecter des procédures, il faut bien le dire, qui sont quand même souvent hors d'âge... »

« Le formalisme, la lourdeur des procédures est l'ennemi commun. »

« Je ne vais pas préempter les débats, mais il y a quelques éléments simples sur lesquels je demande que nous puissions avancer dans ce cadre. Une simplification drastique des cadres d'enquête. Qui peut encore comprendre la multiplication de ces cadres, entre la flagrante, l'enquête préliminaire et la multiplication des formalismes et parfois des répétitions. »

Discours présidentiel de la Sécurité le 14 septembre 2021 à Roubaix

9 MOIS PLUS TARD, CONCLUSIONS DES ETATS GÉNÉRAUX : NAISSANCE D'UNE NOUVELLE SOURIS

« Le comité préconise une vaste étude d'impact...en évaluant les modalités d'une unification des cadres d'investigation... » assortie de 3 mesurètes insipides.

Sauf que le 17 Janvier 2017 en conclusion des « Chantiers de la Justice » il était déjà écrit :

« ...une telle modification (unification des cadres d'enquête) nécessite une étude que le temps imparti ne permet pas d'effectuer raisonnablement ».

QUELLE CONSTANCE... EN ATTENDANT RIEN NE BOUGE !



Et pendant ce temps-là, l'investigation se meurt toujours plus...